

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Mathod - Suscévoz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

Lundi, jeudi et vendredi:
8 h 30 - 11 h 30
Mardi et mercredi:
14 h 30 - 17 h 30

Délai de réception des annonces:
jeudi 11h pour la semaine suivante

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 4 octobre 2026

Église de Montagny	10 h 00	Ouverture des catéchismes et Fête des Récoltes, apéritif. A.-C. Rapin.
Église de Lignerolle	10 h 00	Célébration en familles spéciale activités enfance (scout, quartier libre). A. Ledoux.
Église de Rances	10 h 00	Culte. E. Abruzzi.
Temple de Grandson	10 h 00	Culte familleS, Cène. T. Keller.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes

Conseil général - Convocation

Mardi 6 octobre 2026 à 20 h 00
Grande salle de Rances

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2026.
3. Admission et assermentation de nouveaux membres.
4. Préavis municipal N° 02/2026: Octroi d'autorisations générales pour la législature 2026 - 2031.
5. Préavis municipal N° 03/2026: Arrêté d'imposition 2027 et 2028 + rapport de la commission de gestion.
6. Communications de la Municipalité.
7. Divers et propositions individuelles.

Les personnes souhaitant faire partie des membres du Conseil général sont priées de s'annoncer préalablement à l'assemblée auprès du Président, Monsieur Nicolas Favaro, afin qu'elles puissent être assermentées.

Le bureau du Conseil

Autorisation N° 10/2026

Dans sa séance du 22 septembre 2026, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

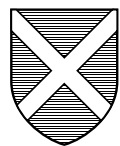
Situation: Rue du Petit Noux 7

Parcelle N°: 73

Propriétaires: Guiducci Gaëlle et Yoann

Nature de l'ouvrage: Rénovation de la toiture et installation de quatre fenêtres de toiture de 94 x 140 cm.

La Municipalité



BAULMES
www.baulmes.ch

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2026

OCTOBRE
Samedi 3.10 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

Samedi 10.10 13 h 30 - 17 h 30

Tir de clôture 300 m

Conseil communal - Convocation

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers.

Vous êtes convoqués en séance du Conseil pour le:

mardi 6 octobre à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville

avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation des procès-verbaux des séances du 10 et 19 juin 2026.
3. Assermentation des nouveaux membres.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Liste des prochains préavis.
7. Rapport de la Cofin chargée d'étudier le préavis N° 1-2026 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 et vote.
8. Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier le préavis N° 2-2026 relatif aux autorisations générales pour la législature 2026-2031 et vote.
9. Rapport de la Cogest sur la tournée de montagne et vote.

10. Présentation du projet du plan d'entente entre la Municipalité et le Conseil et vote.
11. Divers et propositions individuelles.
12. Appel de sortie.

Le bureau du Conseil

Bibliothèque de Baulmes

Nous serons présents à la **Fête de la pomme** le:
samedi 3 octobre 2026 de 10 h 00 à 16 h 00

Nos livres à petits prix n'attendent que votre passage!

Fermeture de notre bibliothèque
pendant les vacances scolaires
du 10 au 25 octobre 2026

Horaire normal dès le lundi 26 octobre à 9 h 30

Excellentes lectures à toutes et tous



RANCES

Greffe municipal et contrôle des habitants

L'administration communale sera **fermée**
du lundi 12 octobre
au vendredi 16 octobre 2026 inclus

Durant cette période, les documents d'identité peuvent être établis directement au Centre de biométrie, Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne.

Merci de votre compréhension.

La secrétaire



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Rappel plantes invasives

Depuis le 1^{er} juillet 2024, la plantation du Buddléia de David (« arbre aux papillons ») est interdite dans le canton de Vaud. Cette espèce exotique envahissante menace la biodiversité locale. Les propriétaires sont invités à l'éliminer afin d'en limiter la propagation.

Consultez la liste des plantes invasives du canton de Vaud: <https://www.vd.ch/environnement/biodiversite-et-paysage/boite-a-outils-pour-les-communes#c2053096>

Merci de votre collaboration.

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Autorisation municipale

Dans sa séance du 22 septembre 2026, la Municipalité a autorisé les travaux suivants sur la parcelle N° 29, route des Châtaigniers 10, 1355 L'Abergement:

Abattage d'un frêne. Une plantation compensatoire sera réalisée.

Requérants: Grasset Geneviève et François, route des Flumeaux 7, 1008 Prilly.

Cet avis est affiché aux piliers publics **du 23 septembre au 13 octobre 2026.**

Les éventuelles remarques et/ou oppositions doivent être adressées par écrit au greffe municipal durant le délai d'affichage.

La Municipalité



MATHOD

Avis d'enquête publique N° 2026-4128

Commune: Mathod

Propriétaire: Commune de Mathod, rue de la Forge 22, 1438 Mathod

Requérant: Jaquier Pointet SA, rue des Pêcheurs 7, 1400 Yverdon-les-Bains

Parcelles N°s: 114, DP 1018, DP 1026

CAMAC N°: 251070

Nature des travaux: Zone artisanale «Le Pommeret». Agrandissement et réfection du chemin.

Adresse de l'ouvrage: Le Pommeret

Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouvertures ou sur rendez-vous au greffe municipal de la Commune de Mathod, rue de la Forge 22, **du 03.10.2026 au 01.11.2026**. Le solde du dossier est disponible sur demande au guichet.

Délai d'opposition: 01.11.2026

La Municipalité



LIGNEROLLE

Conseil communal - Convocation

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, Par la présente, nous vous informons que vous êtes convoqués, pour la prochaine séance du Conseil communal, le

lundi 5 octobre 2026, à 20 h 00, au stand de tir

Voici l'ordre du jour:

1. Appel.
2. Assermentation de trois conseillers communaux absents lors de la séance du 8 juin 2026.
3. Adoption des derniers PV.

4. Préavis N° 02/26: Octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions immobilières, avec accord d'un crédit de Fr. 100'000.- par cas, pour la législature 2026-2031 - Rapport de la commission de gestion.
5. Préavis N° 03/26: Octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031 - Rapport de la commission de gestion.
6. Préavis N° 04/26: Octroi d'une autorisation générale de statuer sur l'acquisition et la vente de participations dans les sociétés commerciales ou coopératives, pour un montant maximum de Fr. 10'000.- par société et législature, pour la législature 2026-2031 - Rapport de la commission de gestion.
7. Préavis N° 05/26: Octroi d'autorisations de dépenses imprévisibles, exceptionnelles et d'urgence et d'engager des dépenses pour des crédits d'étude pour la législature 2026-2031 - Rapport de la commission de gestion.
8. Préavis N° 06/26: Fixation des traitements des indemnités de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2026-2031 - Rapport de la commission de gestion.
9. Préavis N° 07/26: Arrêté d'imposition pour l'année 2027 - Rapport de la commission de gestion.
10. Préavis N° 08/26: Achat d'une tondeuse autoportée à coupe frontale et accessoires - Rapport de la commission des équipements.
11. Communications de la Municipalité.
12. Propositions individuelles.

Nous vous rappelons que toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à notre président, M. Charles-Guillaume Nicole.

Le bureau du Conseil

**ANNULATION de la
VENTE de BDs d'occasion
prévue à Champvent
les 2 et 3 octobre prochains,
pour raison de santé.**

Merci



★ COIFFURE ★

*Sur rendez-vous
Possibilité de vous véhiculer*

Route d'Yverdon 5
1445 VUITEBOEUF
079 220 62 33

**Votre spécialiste
en coloration végétale**

www.danikacoiffure.ch

L'AGENCERIE
CRÉATION DE CUISINE | DESIGN D'INTÉRIEUR

**CRÉONS ENSEMBLE
VOTRE AGENCEMENT**



www.l-agencerie.ch

+41 76 262 1443

« Mêlez-vous de nos oignons ! »



23^e Fête de l'Oignon
Samedi 10 octobre 2026
1445 Vuiteboeuf

10 h 00 - 18 h 00
Au centre du village



Marché artisanal et produits du terroir
Jeux - restauration – animations
En faveur de la Fondation MOAI

fetedeloignon.ch

« L'oignon fait la force ! »



Concert
Baulmes, Hôtel de ville
Dimanche 4 octobre 2026
17h15

Autour de Vivaldi :
Venise 1700

Silvia Berchtold, flûte
 Marc Vervisch, flûte
 Matthieu Franchin, clavecin

Programme baroque

Entrée libre - collecte
 Org. : Association culturelle de Baulmes et environs
<http://baulmes-culture.ch>



CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

**Vous travaillez
 ENCORE
 ils travaillent
 DÉJÀ...**



BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipale de Baulmes
 Tél. 024 459 15 66
 Fax 024 459 19 64
 Courriel: info@baulmes.ch

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

**vide
 Grenier
 Mathod**

**26^{ème}
 édition**

**Samedi
 3.10.2026**

**9h
 16h**

**30.-
 la table**

**Pour tout renseignement ou pour
 réserver une table : Dominique Meier
 079 403 93 01 - info@letimatou.ch**

**Lieu : Grande salle de Mathod
 Petite restauration et boissons**



**Le
 MARCHÉ
 gourmand
 de
 MATHOD**

Grande salle de Mathod

**DIMANCHE
 4 OCTOBRE 2026**

de 8h30 à 12h

Produits régionaux

**Fait ici
 avec
 passion**

**Organisation et informations :
 Association Le Timatou - 079 515 49 34**



POURQUOI EST-CE UN PROBLÈME ?

Originaire d'Asie, le frelon asiatique est arrivé en Europe en 2004 du côté de Bordeaux (F). Il a entamé une invasion à travers la France et est arrivé en Suisse en 2022 par les portes du Jura et de Genève.

Cette espèce se nourrit principalement d'abeilles mellifères et d'autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages.

Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation, d'où l'importance de signaler toute observation.

Les frelons asiatiques, tout comme les abeilles, les guêpes, ou le frelon européen (commun) possèdent un dard qu'ils utilisent en tant que forme de défense. Ils peuvent se montrer agressifs s'ils se sentent menacés. Ne vous approchez pas d'un nid actif, restez à 15 mètres et sensibilisez les enfants.

COMMENT REAGIR LORS D'UNE PIQÛRE ?

- Rester calme
- Éviter les mouvements brusques
- S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid
- Ne pas rester groupés

QUE FAIRE APRÈS UNE PIQÛRE ?

- Se mettre au repos
- Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
- Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
- Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, gonflement du visage, démangeaisons, malaise,...).

QUE FAIRE EN CAS D'OBSERVATION ?

1. Faites une photo
2. Annoncez sur www.frelonasiatique.ch



Grâce à votre annonce, la task force pourra valider la présence de frelons asiatiques et prendre les mesures nécessaires, idéalement la destruction du nid.

Merci de votre collaboration

Autres informations :
www.abeilles.ch
www.apiculture.ch



Unil
UNIL | Université de Lausanne

Nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce dépliant.
2023_09_20_v5_fva_voellinger.q
www.apiculture.ch

STOP AU FRELON ASIATIQUE

Luttons ensemble pour préserver la biodiversité vaudoise

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

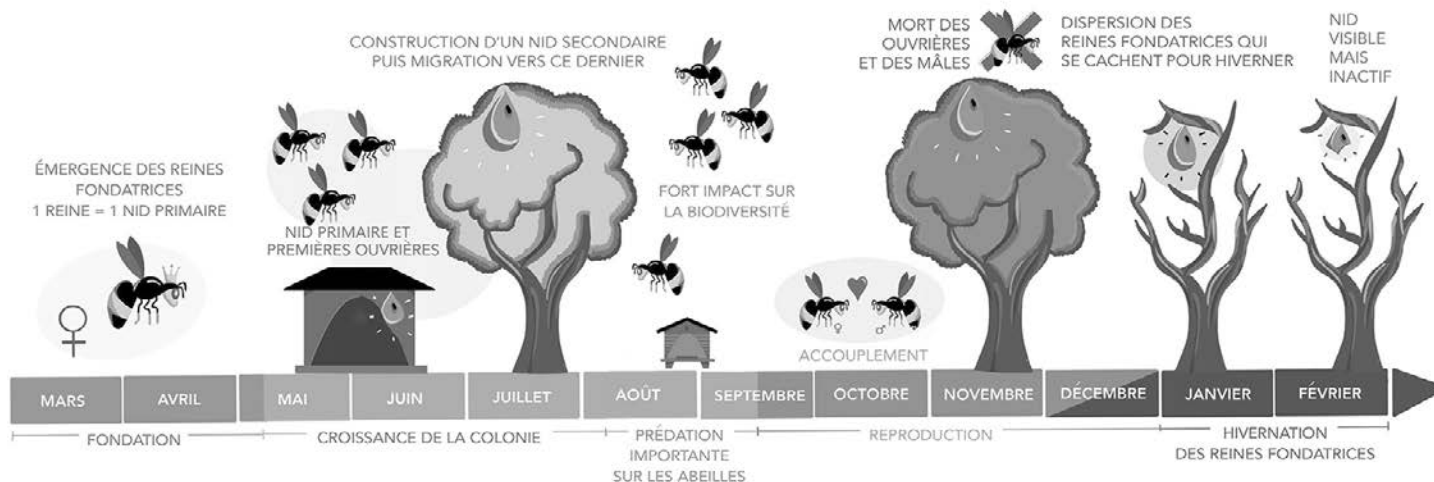
Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Frelon asiatique
(jusqu'à 3 cm)



Unil
UNIL | Université de Lausanne

Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture
Task Force UNI Lausanne

CYCLE DE VIE DU FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA)**NID PRIMAIRE****COMMENT RECONNAÎTRE LES NIDS PRIMAIRES ?**

Forme plutôt ronde, jusqu'à la taille d'un ballon de foot
Emplacement dans buissons, garage, couvert, etc.
Généralement facilement accessible pour la destruction

**NID SECONDAIRE****COMMENT RECONNAÎTRE LES NIDS SECONDAIRES ?**

Forme de poire, peut atteindre le diamètre de 80 cm
Localisation dans canopée des arbres à > 20m de hauteur
Un nid secondaire peut contenir des milliers d'individus !

